COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

SAISON 2026/2027

Réunions des 10 et 17 novembre 2026

Procès-verbal N° 7

Président : Claude REQUENA

Membres :

Mmes Coralie BENETEAU, Geneviève DAUGA, Axelle GIRARD et Clara KAROTSCH.

MM. Jacques ADGE, Patrick BOUDREAULT, Raphaël CARRUS, Mehdi CHOUARI, Francis DAUSSEING, Jacques DE HEER, Thierry DELACROIX, Maximilien DUMOUSTIER, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUET, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Xavier MOURET, André REALLAND, Jean-Pierre RIEU, Yohan VESTRIS et Christian VIDAL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

IMPORTANT – DEMANDES DES CLUBS

Toute demande concernant une rencontre (modification, demande de report) ne sera traitée que si l'adversaire est en copie du mail de demande. Il est important, pour des relations saines, que les deux clubs soient en copie de toute demande relative aux rencontres officielles.

À défaut, le mail ne sera pas traité par la commission.

PERMANENCE – ASTREINTE COMPÉTITIONS

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2026/2027, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du **vendredi 16 h au dimanche 9 h** en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...).

Rappel : Article 90.2 - Procédure d'urgence

« La Ligue met en place une permanence, durant la saison, afin de répondre :

- aux arrêtés municipaux interdisant l'utilisation d'un terrain pour impraticabilité, transmis après les délais fixés à l'article 90.1 ;

- au forfait d'une équipe déclaré en dehors des délais fixés par les présents règlements.

Cette procédure d'urgence a, notamment, pour objectif d'éviter aux équipes de réaliser un déplacement inutile lorsque les conditions ne permettent pas un transport sécurisé des personnes, ou le déroulement normal d'une rencontre.

Dans le cadre d'une interdiction d'utilisation d'un terrain, les clubs ou la municipalité propriétaire du terrain devront envoyer l'arrêté municipal à l'adresse électronique dédiée (permanence@occitanie.fff.fr) à minima 6 heures avant le début de la rencontre afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir :

- Reporter la rencontre en question en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

***Dans les autres cas** (forfait, etc.), les clubs devront informer la permanence par courriel (permanence@occitanie.fff.fr) de leur situation afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir :*

- Reporter la rencontre en question, ou entériner le forfait, en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

***À ce titre, la C.R.G.C. délègue sa compétence décisionnelle à un membre qui aura la charge de statuer sur les demandes et d'en rendre compte à la réunion plénière la plus proche de la commission.** Ce dernier informe les clubs et officiels de sa décision, par tout moyen, étant entendu que l'absence d'information devra être considérée comme un refus du report de la rencontre. »*

Le numéro et l'adresse électronique de contact **seront les mêmes toute la saison :**

CONTACT – URGENCE LFO

06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16 h ne sera traité que le lundi qui suit.

INFORMATIONS SPORTIVES ET ÉCHÉANCES FÉDÉRALES

M. Damien LEDENTU, directeur sportif, présente les échéances à venir dans les coupes nationales et les finales régionales de la Coupe Nike U18 Féminine.

Coupe de France masculine – 8e tour (28 et 29 novembre 2026)

Les affiches intéressant les clubs occitans sont les suivantes :

Nîmes Olympique	Grenoble Foot 38
AS Puissalicon-Magalas	Riviera FC
Avenir Foot Lozère Mende	Montpellier HSC
FC Deux Rives 82	FC Versailles 78
US Castanet-Tolosan	Pau FC

Coupe de France féminine – 1er tour fédéral (21 et 22 novembre 2026)

Les rencontres impliquant les clubs occitans sont :

Arceaux Montpellier	Grenoble Foot 38
FC Rousset Sainte-Victoire	Nîmes Foot Féminin
Jacou-Clapiers FA	OGC Nice
Bourges FC	Rodez Aveyron Football
Aviron Bayonnais	Montauban FC TG

Albi Marssac TFA est exempté du premier tour fédéral et directement qualifié pour le deuxième tour.

Coupe Gambardella Crédit Agricole – 1er tour fédéral (12 et 13 décembre 2026)

Quatre clubs occitans ont obtenu leur qualification à l'issue du dernier tour régional : Lattes AS, Muret AS, Rodez Aveyron Football et UJS Toulouse. La Commission les félicite pour leur parcours.

Coupe Nike U18 Féminine – Finales régionales (21 et 22 novembre 2026)

Les quatre affiches du 4e tour, correspondant aux finales régionales, sont les suivantes :

Sam. 21/11	Élite Football 48	ES Montagne Noire
Sam. 21/11	Vergèze EP	Montauban FC TG
Sam. 21/11	Nîmes Foot Féminin	US Villeneuvoise
Dim. 22/11	AS Béziers	Albi Marssac TFA

Futsal – Demi-finales régionales

Mme Valérie PELFORT fait un point d'information sur l'organisation des demi-finales régionales de futsal.

Festival Foot U13 Pitch – Finale régionale

La Commission est informée de la candidature du Blagnac FC pour l'organisation de la finale régionale du Festival Foot U13 Pitch.

1. COUPE DE FRANCE MASCULINE – 8e TOUR

La Commission félicite le FC Deux Rives 82, l'Avenir Foot Lozère Mende et l'AS Puissalicon-Magalas pour leur qualification au 8e tour de la Coupe de France, prévu les 28 et 29 novembre 2026.

En application de l'article 55 des Règlements Généraux de la LFO, elle décide de reporter les rencontres de championnat suivantes :

N° FFF	Championnat	Rencontre	Nouvelle programmation
55879674	R1 M – B	Deux Rives 82 – Auch Football	Samedi 19/12/2026 à 18 h
55869613	R2 M – C	Mende Avenir Foot Lozère – Rodez AF III	Samedi 19/12/2026 à 18 h

Ces programmations sont conditionnées aux résultats du 8e tour. En cas de qualification aux 32es de finale, prévus les 19 et 20 décembre 2026, une nouvelle date sera fixée par la Commission.

2. COUPE GAMBARDELLA CRÉDIT AGRICOLE – PREMIER TOUR FÉDÉRAL

La Commission adresse ses félicitations aux quatre clubs qualifiés pour le premier tour fédéral des 12 et 13 décembre 2026 : Lattes AS, Muret AS, Rodez Aveyron Football et UJS Toulouse.

En application de l'article 55 des Règlements Généraux de la LFO, elle reprogramme :

Championnat	Rencontre	Date initiale	Nouvelle programmation
U18 R1 – A	N° 55872949 — Lattes AS – Lavérune FC	Sam. 12/12 à 17 h	Sam. 19/12 à 17 h
U18 R1 – C	N° 55880124 — Muret AS – Lourdes FC	Sam. 12/12 à 14 h	Sam. 19/12 à 14 h
U18 R1 – C	N° 55880122 — Rodez AF – UJS Toulouse	Sam. 12/12 à 16 h	Sam. 19/12 à 16 h

3. RENCONTRES À REJOUER – DÉCISIONS CONTENTIEUSES

3.1 — Régional 2 Masculin – Poule B

À la suite de la décision de la Commission Régionale d'Appel du 9 novembre 2026 confirmant qu'il y a lieu de rejouer la rencontre n°55869104, la CRGC fixe US Seysses Frouzins – FC Claira Saint-Laurent au samedi 19 décembre 2026.

3.2 — U18 Féminines Territoire N1B

Prenant acte de la décision de la CRRM (PV n°19, dossier CRRM-C-067) donnant à rejouer intégralement la rencontre n°79065045 JET – Ramonville Coteaux, la Commission l'a programmée le samedi 14 novembre 2026 à 16 h 30, au stade Amouroux, terrain n°2 synthétique.

4. U18 FÉMININES TERRITOIRE N1B – SIMULTANÉITÉ DE LA DERNIÈRE JOURNÉE

En réponse à une demande d'application de l'article 59.3 des Règlements Généraux de la LFO, et afin de garantir l'équité sportive pour la qualification à la phase U18F Accession, les rencontres de la 5e journée sont déplacées du 14 au samedi 21 novembre 2026, simultanément à 15 h :

N° FFF	Rencontre	Date / heure
79065049	Comminges Saint-Gaudens – Juillan OM	21/11/2026 à 15 h
79065048	Eaunes Labarthe FC – Jeune Entente Toulousaine	21/11/2026 à 15 h
79065047	Ramonville Coteaux – GF Basse Ariège	21/11/2026 à 15 h

En conséquence, les cinq rencontres de Coupe Occitanie U18 Féminines Amos impliquant ces équipes sont reportées au samedi 19 décembre 2026, horaires à préciser :

N° FFF	Rencontre	Date
81202602	Comminges Saint-Gaudens / Ent. Les Isardes – BOVG	19/12
81202607	Eaunes Labarthe – US Colomiers	19/12
81202611	Lalbenque-Fon Cahors – Ramonville Coteaux	19/12
81202609	GF Basse Ariège – JET	19/12
81202603	Montbartier – Juillan OM	19/12

5. RENCONTRES REPORTÉES – ARRÊTÉS MUNICIPAUX

À la suite des arrêtés municipaux de fermeture des installations sportives, la Commission fixe les nouvelles programmations suivantes :

N° FFF	Compétition	Rencontre	Date 2026
55881182	U15 R1 – A	Vauvert FC – Stade Beaucairois	19/12
55869135	R2 M – B	AS Méditerranée 34 – JET	19/12
55870000	R3 M – A	Anduze SC – Moussac FC	29/11
55870003	R3 M – A	Vergèze EP – Jacou-Clapiers FA	29/11
55882537	R2 F – A	GSTM34 – FC Canal Nord	22/11
55872925	U18 R1 – A	Clermontaise – Académie Univers	20/12
55880647	U16 R1 – A	Saint-Gély-Fesc – Castelnau Crès FC	19/12
55882018	U14 R1 – B	Mèze Stade FC – RCO Agde	19/12
55881326	U15 R1 – B	Clermontaise – Fabrègues AS	19/12

N° FFF	Compétition	Rencontre	Date 2026
55881328	U15 R1 – B	Rivesaltes SO – Carcassonne FAC	19/12

Concernant Vauvert FC – Stade Beaucairois (n°55881182), le présent report est comptabilisé au titre de l'article 90.1 des Règlements Généraux de la LFO. Après deux rencontres de championnat reportées dans la saison pour impraticabilité, le club recevant doit proposer dès le troisième arrêté un terrain de repli conforme aux exigences de l'épreuve ou validé par la Commission.

6. AUTRES RENCONTRES REPORTÉES OU À REPROGRAMMER

La Commission fixe les dates suivantes pour les rencontres de championnat précédemment reportées :

N° FFF	Compétition	Rencontre	Nouvelle programmation
55882543	R2 F – A	Ramonville Coteaux – US Plaisance	Sam. 19/12
55880653	U16 R1 – A	Clermontaise – Académie Univers	Sam. 19/12
55880235	U17 R1 – A	Clermontaise – Castelnau Crès	Sam. 19/12
55882020	U14 R1 – B	Clermontaise – Elne FC	Dim. 20/12

7. COUPE OCCITANIE SENIORS MASCULINS – COORDINATION DES CALENDRIERS

Considérant les reports successifs en championnat et l'obligation pour les districts de communiquer leurs qualifiés pour la phase régionale avant le 17 novembre 2026, la Commission aménage les programmations suivantes :

N° FFF	Championnat	Rencontre	Nouvelle date
55870622	R1 M – A	Vauvert – Clermontaise	Dim. 20/12/2026
55870601	R1 M – A	Aigues-Mortes – Nîmes Olympique II	Dim. 20/12/2026
55870002	R3 M – A	Saint-Privat AS – Bagnols-Pont	Dim. 29/11/2026

La Commission demande au District Gard-Lozère de maintenir les rencontres de Coupe Occitanie du 11 novembre (Caissargues – Bagnols-Pont, 3e tour) et du 15 novembre (vainqueur Caissargues/Bagnols-Pont – Aigues-Mortes ; Nîmes Olympique II – Vauvert), dans les conditions du calendrier départemental. Ces rappels relatent les décisions transmises aux clubs avant ces échéances.

8. COUPES OCCITANIE FÉMININES – DÉSIGNATION DES CLUBS RECEVANTS

En application de l'article 69.3 du règlement des compétitions de la LFO, et après prise en compte des résultats du 11 novembre 2026, la Commission modifie l'ordre des rencontres suivantes :

Compétition	Nouvelle désignation du club recevant	Motif

Compétition	Nouvelle désignation du club recevant	Motif
Seniors F	Toulouse Football Sud – Blagnac FC	Hiérarchie sportive
U18 F Amos	Montbartier – Juillan OM	Hiérarchie sportive
U15 F	FC 3MTKD – GF Bassin de Thau	Parcours au tour précédent

La Commission confirme l'ordre des rencontres :

U18F Amos : FC Vignoble 81 – Montauban FC TG ; ESMN – Druelle FC ; Sussargues FC – Villeneuve-Maguelone ; Lavérune FC – Nîmes Foot Féminin ; Trapel FC – Élite Football 48.

U15F : Plaisance US – Albi Marssac TFA ; Nîmes Foot Féminin – RCO Agde.

Ces décisions désignent uniquement le club recevant ; les dates des 21-22 novembre et 19-20 décembre restent celles déjà fixées au calendrier. Pour Montbartier – Juillan, la date du 19 décembre est déjà actée au point 4 : elle n'est pas comptabilisée comme un second report.

9. COUPE OCCITANIE SENIORS – BILAN AVANT PHASE RÉGIONALE

Au 17 novembre 2026, le bilan sportif est arrêté à 60 équipes qualifiées pour un tableau de 64. Quatre rencontres restent à disputer pour attribuer les quatre dernières places :

District	Rencontre	Date
Hérault	RCO Agde – Gallia Club Lunel	Mer. 18/11/2026 à 20 h 30
Hérault	RC Montpellier Cévennes – Stade Mézois	Jeu. 19/11/2026
Gard-Lozère	Marguerittes – Le Grau-du-Roi	Mer. 18/11/2026 à 20 h
Gard-Lozère	FC Val de Cèze – SC Anduze	Mer. 18/11/2026

Répartition des 60 équipes recensées, par groupe territorial :

District	Nb	Clubs
Ariège (09)	2	Pamiers FC · FC Saint-Girons
Aude (11)	3	Castelnaudary · FU Narbonne · Trèbes FC
Aveyron (12)/ Lozère (48)	6	AS Olemps · FC Comtal · Rodez AF III · Stade Saint-Affricain · US Montbazens-Rignac · Le Buisson ESC
Gard (30)	5	Rousson AVS · Nîmes Chemin Bas · Nîmes Olympique II · Olympique Alès II · Aigues-Mortes
Haute-Garonne (31)	15	Lavernose-Lherm AS · AS Toulouse Mirail · Muret AS · Fonsorbes · Comminges Saint-Gaudens · EFC de la Vallée · Jeune Entente Toulousaine · Olympique Girou · Saint-Lys · Toulouse Métropole FC · Castanet US II · US Colomiers II · Léguevin US · US Revel · Seysses Frouzins
Gers (32)	2	AS Fleurance · Auch Football
Hérault (34)	9	Fabrègues AS · AS Méditerranée 34 · Saint-Gély-Fesc · Frontignan AS · Palavas CE · Clermontaise · Entente US Terre d'Oc · SC Sète · Mauguio-Carnon
Lot (46)	4	AF Biars-Bretenoux · Cahors FC · Lalbenque-Fontanes · FF Mauroux
Hautes-Pyrénées (65)	2	Quand Même Orleix · Tarbes Pyrénées Foot II
Pyrénées-Orientales (66)	2	Canet-Roussillon FC II · Racing Perpignan Méditerranée
Tarn (81)	6	Albi Marssac TFA · Campagout Football · Lavaur FC · Réalmont FC · US Gaillacoise · Union Graulhétoise
Tarn-et-Garonne (82)	4	Cazes Olympique · FC Deux Rives 82 · Saint-Nicolas · Montauban FC TG

10. PRISE D'ACTE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION RÈGLEMENTS ET MUTATIONS

La CRGC prend acte des décisions prononcées par la CRRM dans ses procès-verbaux n°18 du 4 novembre et n°19 du 10 novembre 2026.

Dossier CRRM	N° FFF	Décision / situation	Traitement CRGC
C-061, PV18	55881996	AS Béziers pénalisée face au FU Narbonne ; 50 € CRRM	Prise d'acte
C-064, PV18 / PV19	80653975	Montbartier pénalisé face à Plaisance ; 50 € CRRM ; volet disciplinaire en suspens	Prise d'acte
C-065, PV18	55869589	Rodeo – Bressols : résultat confirmé ; 35 € pour absence d'observations	Prise d'acte
C-066, PV18	55881825	Castries – Académie Univers : réserve non fondée, résultat confirmé	Prise d'acte
C-067, PV19	79065045	JET – Ramonville : à rejouer intégralement	Voir point 3
C-068, PV19	55871748	Saint-Sulpice pénalisé face à Espoir FC 88 ; 50 € CRRM	Prise d'acte
C-070, PV19	79066989	Tournefeuille – Toulouse Football Sud : homologation suspendue	Suivi CRRM

11. FORFAITS – BILAN DES NOUVEAUX DOSSIERS

Après rapprochement, six nouveaux forfaits sont détaillés ci-dessous. Les forfaits déjà traités par une autre commission ne font l'objet d'aucune seconde amende.

582587 – TOULOUSE FOOTBALL SUD — U18 Féminines Territoire N2, poule G. Rencontre n° 79066990 du 07/11/2026 : Trapel FC – Toulouse Football Sud (3-F). Deuxième forfait de l'équipe. Amende : 50,00 €.

853396 – MONTPELLIER MÉDITERRANÉE FUTSAL — Régional 1 Féminin Futsal, poule B. Rencontre n° 80465405 du 07/11/2026 : Espoir Club Toulouse 2 – Montpellier Méditerranée Futsal 1 (3-F). Premier forfait de l'équipe. Amende : 30,00 €.

581021 – FC PAS DU LOUP — U18 Féminines Territoire N2, poule B. Rencontre n° 79065102 du 14/11/2026 : Castries – FC Pas du Loup (3-F). Premier forfait de l'équipe. Amende : 30,00 €.

582587 – TOULOUSE FOOTBALL SUD — U18 Féminines Territoire N2, poule G. Rencontre n° 79066994 du 14/11/2026 : Toulouse Football Sud – Cugnaux (F-3). Troisième forfait de l'équipe. Amende : 100,00 €.

528675 – ARCEAUX MONTPELLIER — U15 Féminines Territoire, poule B. Rencontre n° 79071039 du 14/11/2026 : Montpellier Arceaux – Jacou-Clapiers (F-3). Premier forfait de l'équipe. Amende : 30,00 €.

505909 – RODEZ AVEYRON FOOTBALL — Coupe nationale U18 Futsal. Rencontre n° 80488482 du 15/11/2026 : Bouloc Sporting Futsal – Rodez Aveyron Football (3-F). Premier forfait de l'équipe dans cette compétition. Amende : 100,00 €.

TOULOUSE FOOTBALL SUD – FORFAIT GÉNÉRAL EN U18 FÉMININES TERRITOIRE N2, POULE G

La Commission constate que l'équipe Toulouse Football Sud 1 (582587) totalise trois forfaits dans la poule : le 27 septembre 2026 face à Blagnac 2 (n° 79066984, déjà traité par la CRRM, PV n° 13) ; le 7 novembre 2026 face à Trapel FC (n° 79066990) ; et le 14 novembre 2026 face à Cugnaux (n° 79066994).

En application de l'article 104 des Règlements Généraux de la LFO, la Commission déclare l'équipe Toulouse Football Sud 1 FORFAIT GÉNÉRAL à compter du 14 novembre 2026 dans le championnat U18 Féminines Territoire N2, poule G, et la classe dernière de sa poule.

Conformément à la décision de la Commission, les points et résultats acquis par les équipes adverses lors des rencontres déjà disputées contre Toulouse Football Sud sont maintenus. Le classement de la poule est établi en consequence.

Conséquences financières : le forfait du 27 septembre a déjà été traité par la CRRM (PV n°13) et ne fait l'objet d'aucune nouvelle amende. Les forfaits des 7 et 14 novembre donnent lieu aux amendes respectives de 50,00 € et 100,00 €. Aucune amende supplémentaire n'est cumulée au titre du forfait général.

12. BILAN DES FEUILLES DE MATCH ET RÉSULTATS – ÉTATS AU 17 NOVEMBRE 2026

12.1 Feuilles de match informatisées transmises hors délai

La Commission relève les transmissions de feuilles de match informatisées effectuées après la date de rencontre. Amende, 25,00€ au club recevant

548368 – LAVAUR FOOTBALL CLUB — U18 Régional 1 M, poule C. Rencontre du 01/11/2026 : Lavaur F.C. 21 - Lourdes Fc 21. Résultat saisi sur internet le 02/11/2026 à 11 h 00. N° match 55880082. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

564954 – COEUR DE GASCOGNE FOOT FÉMININ — Coupe Occitanie U18 Fem Amos / 1, poule Unique. Rencontre du 01/11/2026 : Coeur Gascogne Ff 1 - Tournefeuille 1. Résultat saisi sur internet le 02/11/2026 à 19 h 00. N° match 79934145. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

505909 – RODEZ AVEYRON F. — Coupe de France féminine. Rencontre du 01/11/2026 : Rodez Af 1 - Beziers A. S. 1. Résultat saisi sur internet le 02/11/2026 à 15 h 40. N° match 80653915. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

541545 – CONFLUENCES F.C. — Régional 3 M, poule H. Rencontre du 07/11/2026 : Confluences F.C. 1 - A.Am. Grisolles 1. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 00 h 20. N° match 55879520. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

508645 – A.S. PORTET CARREFOUR RECEBEDOU — Régional 3 M, poule F. Rencontre du 07/11/2026 : A.S. Portet Carrefou 1 - U.S. De Cazeres. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 21 h 48. N° match 55879834. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

521599 – ENT. LANDORTHE LABARTHE ESTANCARBON — U18 Régional 1 M, poule C. Rencontre du 07/11/2026 : Ent. Landorthe Estan 21 - Lourdes Fc 21. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 11 h 34. N° match 55880098. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

548263 – A.S. ATLAS PAILLADE — U17 Régional 1 M, poule A. Rencontre du 07/11/2026 : Mont. Atlas Paillade 1 - N. Gazelec 1. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 00 h 26. N° match 55880229. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

554286 – U.S. COLOMIERS FOOTBALL — U15 Régional 1, poule D. Rencontre du 07/11/2026 : Us Colomiers 1 - A.S. Portet Carrefou 1. Résultat saisi sur internet le 09/11/2026 à 13 h 09. N° match 55881594. Retard constaté dans l'état : J+2. Amende : 25,00 €.

540547 – F.U. NARBONNE — U18 Féminines Territoire – phase 1. Rencontre du 07/11/2026 : F.U. Narbonne 1 - Conques U.S 1. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 09 h 55. N° match 79065328. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

565224 – SAVE ET GARONNE FC — U18 Féminines Territoire – phase 1. Rencontre du 07/11/2026 : Save Et Garonne Fc 1 - Montbartier 2. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 09 h 52. N° match 79067505. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

565817 – GS THONGUE MEDITERRANEE 34 — U15 Territoire F / 1, poule C. Rencontre du 07/11/2026 : Gs Thonge Medit 34 1 - F.U. Narbonne 1. Résultat saisi sur internet le 08/11/2026 à 17 h 36. N° match 79071049. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

526462 – F.C. BAGATELLE — U17 Régional 1 M, poule B. Rencontre du 08/11/2026 : F.C. Bagatelle 1 - S.Perpignan Nord 1. Résultat saisi sur internet le 09/11/2026 à 19 h 13. N° match 55880383. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

500152 – GALLIA C. LUNELLOIS — U14 Régional 1, poule A. Rencontre du 08/11/2026 : Lunel Gc 21 - Castelnau Cres Fc 21. Résultat saisi sur internet le 09/11/2026 à 16 h 05. N° match 55881830. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

564954 – COEUR DE GASCOGNE FOOT FÉMININ — U18 Féminines Territoire – phase 1. Rencontre du 08/11/2026 : Coeur Gascogne Ff 1 - Carbonne Js 1. Résultat saisi sur internet le 09/11/2026 à 22 h 19. N° match 79065490. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

505909 – RODEZ AVEYRON F. — U15 Régional 1, poule C. Rencontre du 14/11/2026 : Rodez Af 1 - Jeune Entente Toulou 1. Résultat saisi sur internet le 15/11/2026 à 15 h 40. N° match 55881467. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

851135 – UNION DES JEUNES SPORTIFS 31 — U15 Régional 1, poule D. Rencontre du 14/11/2026 : Ujs Toulouse 1 - As Tlse Lardenne 1. Résultat saisi sur internet le 16/11/2026 à 11 h 53. N° match 55881597. Retard constaté dans l'état : J+2. Amende : 25,00 €.

541889 – FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C. — U14 Régional 1, poule C. Rencontre du 14/11/2026 : Figeac Capdenac Qfc 21 - Jeune Entente. Résultat saisi sur internet le 16/11/2026 à 12 h 29. N° match 55882204. Retard constaté dans l'état : J+2. Amende : 25,00 €.

554286 – U.S. COLOMIERS FOOTBALL — U14 Régional 1, poule D. Rencontre du 14/11/2026 : Us Colomiers 21 - Saint-Orens F.C. 21. Résultat saisi sur internet le 16/11/2026 à 08 h 50. N° match 55882388. Retard constaté dans l'état : J+2. Amende : 25,00 €.

517284 – J.S. CINTEGABELLOISE — U15 Territoire F / 1, poule E. Rencontre du 14/11/2026 : Cintegabelle 1 - Entente Louge Touch 1. Résultat saisi sur internet le 15/11/2026 à 10 h 53. N° match 79070599. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

554286 – U.S. COLOMIERS FOOTBALL — U17 Régional 1 M, poule C. Rencontre du 15/11/2026 : Us Colomiers 1 - Lourdes Fc 1. Résultat saisi sur internet le 16/11/2026 à 08 h 35. N° match 55880521. Retard constaté dans l'état : J+1. Amende : 25,00 €.

12.2 Résultats saisis par le service Compétitions

La Commission relève les rencontres dont les feuilles de match ont été reçues et les résultats saisis par le service Compétitions :

551488 – STADE BEAUCAIROIS — U17 Régional 1 M, poule A — Rencontre du 07/11/2026 : St Beaucairois Fc 1 - Ales Ol 1. Résultat saisi par le service Compétitions le 12/11/2026 à 13 h 03. N° match 55880234. Score : 2-4. Amende : 25,00 €.

548146 – RCO AGDE — U16 Régional 1 M, poule A — Rencontre du 07/11/2026 : Agde Rco 21 - Ales Ol 21. Résultat saisi par le service Compétitions le 09/11/2026 à 16 h 58. N° match 55880649. Score : 4-0. Amende : 25,00 €.

548837 – BAGNOLS-PONT — U14 Régional 1, poule A — Rencontre du 07/11/2026 : Bagnols Pont 21 - Jacou Clapiers Fa 21. Résultat saisi par le service Compétitions le 13/11/2026 à 14 h 28. N° match 55881835. Score : 1-1. Amende : 25,00 €.

512224 – US VILLENEUVOISE — U15 Elite F / Phase 1, poule A — Rencontre du 07/11/2026 : Vil.Maguelone 1 - Trapel Fc 1. Résultat saisi par le service Compétitions le 12/11/2026 à 11 h 59. N° match 79068884. Score : 0-1. Amende : 25,00 €.

515649 – JS CARBONNAISE — U15 Territoire F / 1, poule D — Rencontre du 08/11/2026 : Carbonne Js 1 - Juillan Om 1. Résultat saisi par le service Compétitions le 10/11/2026 à 10 h 56. N° match 79070513. Score : 1-2. Amende : 25,00 €.

541234 – ENT. SAINT-CLÉMENT-MONTFERRIER — U15 Régional 1, poule A — Rencontre du 14/11/2026 : Ent. St Clement Mont 1 - Castelnau Cres Fc 1. Résultat saisi par le service Compétitions le 17/11/2026 à 15 h 47. N° match 55881183. Score : 0-3. Amende : 25,00 €.

505909 – RODEZ AVEYRON FOOTBALL — U15 Elite F / Phase 1, poule B — Rencontre du 14/11/2026 : Rodez Af 1 - Montauban Fc Tg 1. Résultat saisi par le service Compétitions le 16/11/2026 à 10 h 46. N° match 79069017. Score : 1-1. Amende : 25,00 €.

548368 – LAVAUR FOOTBALL CLUB — U15 Territoire F / 1, poule H — Rencontre du 14/11/2026 : Ent. Fem Lav Bria 1 - Ent Gaillac Vignoble 1. Résultat saisi par le service Compétitions le 16/11/2026 à 09 h 36. N° match 79070951. Score : 5-0. Amende : 25,00 €.

Le Président,

Claude REQUENA

Le secretaire de séance,

Cyril DURAND

ANNEXE GESTION COURANTE

Semaine 46

****

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :
Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.
Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.
La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un AVIS FAVORABLE à la demande des clubs recevants :

REGIONAL 3 PLE A

- Programme la rencontre Journée 14 – JACOU CLAPIERS / ST PRIVAT le 07.03 à 15h
Demande saisie le 05.11.26
- Programme la rencontre Journée 16 – JACOU CLAPIERS / VERGEZE le 04.04 à 15h
Demande saisie le 05.11.26
- Programme la rencontre Journée 18 – JACOU CLAPIERS / BAGNOLS le 25.04 à 15h
Demande saisie le 05.11.26
- Programme la rencontre Journée 20 – JACOU CLAPIERS / UCHAUD le 09.05 à 15h
Demande saisie le 05.11.26
- Programme la rencontre Journée 21 – JACOU CLAPIERS / ANDUZE le 23.05 à 15h
Demande saisie le 05.11.26

U17 R1 PLE B

- Programme la rencontre Journée 9 – TLSE LARDENNE / BEZIERS le 28.11 à 16h
Demande saisie le 05.11.26

U14 R1 PLE B

- Programme la rencontre Journée 10 – CARCASSONNE / AGDE le 21.11 à 15h
Demande saisie le 06.11.26

***

NOTIFICATION REPORTS

Par suite des arrêtés municipaux, la CRG des Compétitions après examen des éléments calendaires et notamment de la chronologie des matchs, décide de reprogrammer les rencontres ci-dessous :

- **Régional 2 M – Poule B** – AS Méditerranée 34 1 / Jeune Entente Toulou 1 (match n°55869135) : reporté au **19/12/2026**.
- **Régional 3 M – Poule A** – Anduze SC 1 / Moussac FC 1 (match n°55870000) : reporté au **29/11/2026**.
- **Régional 3 M – Poule A** – Vergèze EP 1 / Jacou Clapiers FA 1 (match n°55870003) : reporté au **29/11/2026**.
- **Régional 2 F – Poule A** – GSTM34 1 / FC Canal Nord 1 (match n°55882537) : reporté au **22/11/2026**.
- **U18 Régional 1 M – Poule A** – Clermontaise 21 / Académie Univers 21 (match n°55872925) : reporté au **20/12/2026**.
- **U16 Régional 1 M – Poule A** – St-Gély-Fesc 21 / Castelnau Crès FC 21 (match n°55880647) : reporté au **19/12/2026**.
- **U14 Régional 1 – Poule B** – Mèze Stade FC 21 / Agde RCO 21 (match n°55882018) : reporté au **19/12/2026**.
- **U15 Régional 1 – Poule B** – Clermontaise 1 / Fabrègues AS 1 (match n°55881326) : reporté au **19/12/2026**.
- **U15 Régional 1 – Poule B** – Rivesaltes SO 1 / Carcassonne FAC 1 (match n°55881328) : reporté au **19/12/2026**.

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions, après étude des calendriers de l'ensemble des équipes concernées, des rencontres de championnat en retard et des échéances de Coupe d'Occitanie,
Considérant :

- Que la rencontre de Coupe d'Occitanie Caissargues / Bagnols-Pont, comptant pour le 3e tour, est programmée le mercredi 11 novembre 2026 ;
- Que le vainqueur de cette rencontre devra recevoir Aigues-Mortes dès le dimanche 15 novembre 2026 ;
- Que Vauvert compte une nouvelle rencontre en retard en championnat et doit également disputer une rencontre de Coupe d'Occitanie sur le terrain de Nîmes Olympique II ;
- Que la rencontre de championnat de Régional 1 Aigues-Mortes / Nîmes Olympique II, initialement reportée, avait été reprogrammée dans un premier temps au 15 novembre 2026 ;
- Que la programmation des rencontres de Coupe d'Occitanie du 15 novembre 2026, auxquelles doivent participer Aigues-Mortes et Nîmes Olympique II, ne permet pas la tenue, à cette même date, de leur rencontre de championnat de Régional 1 sans compromettre le déroulement de la Coupe d'Occitanie ;
- Que les reports successifs concernant notamment Vauvert, Bagnols-Pont et Aigues-Mortes rendent particulièrement difficile la coordination des calendriers ;
- Que la Ligue de Football d'Occitanie a demandé aux 12 Districts de communiquer la liste de leurs équipes qualifiées pour la phase régionale de la Coupe d'Occitanie avant le 17 novembre 2026 ;
- Que de nouveaux reports des rencontres de Coupe d'Occitanie risqueraient de compromettre le respect de cette échéance commune et l'organisation de la phase régionale ;

La Commission décide :

1. RÉGIONAL 1 MASCULIN – ESCATES – POULE A
Les rencontres suivantes sont reportées au dimanche 20 décembre 2026 :

- Vauvert FC 1 / Clermontaise 1 (match n°55870622) : reporté au 20/12/2026.
- Aigues-Mortes 1 / Nîmes Olympique 2 (match n°55870601) : reporté au 20/12/2026.

2. COUPE D'OCCITANIE SENIORS MASCULINS

La Commission demande au District Gard-Lozère de prendre toutes les dispositions nécessaires pour maintenir les rencontres suivantes :

Mercredi 11 novembre 2026 – 3e tour :

- Caissargues 1 / Bagnols-Pont 1 : maintien au 11/11/2026.

Dimanche 15 novembre 2026 – 4e tour :

- Caissargues 1 ou Bagnols-Pont 1 / Aigues-Mortes 1, selon le résultat du 3e tour : maintien au 15/11/2026.
- Nîmes Olympique 2 / Vauvert FC 1 : maintien au 15/11/2026.

La Commission rappelle que les 12 Districts doivent communiquer leurs équipes qualifiées avant le 17 novembre 2026 et insiste sur la nécessité de préserver cette échéance afin de permettre le bon déroulement de la phase régionale.

3. RÉGIONAL 3 MASCULIN – POULE A

La rencontre suivante est reportée au dimanche 29 novembre 2026 :

- Saint-Privat AS 1 / Bagnols-Pont 1 (match n°55870002) : reporté au 29/11/2026.

La Commission précise que ces aménagements exceptionnels sont rendus nécessaires par l'accumulation des rencontres en retard et la nécessité de concilier les calendriers des championnats régionaux avec les échéances de Coupe d'Occitanie, sans pénaliser le déroulement de cette dernière.

U18 TER FEM PLE N2 A

À la suite de la consultation des clubs engagés en U18F Territoire N1B, et compte tenu de la demande formulée par l'un d'entre eux visant à obtenir l'application de l'article 59.3 des Règlements généraux de la LFO, la Commission Régionale de Gestion des Compétitions (CRGC) a décidé de réorganiser les dernières rencontres de la première phase.

Cette décision vise à garantir l'équité sportive entre les équipes encore en course pour une qualification en phase U18F Accession, en assurant la simultanéité des rencontres de la dernière journée.

1. RENCONTRE À REJOUER – SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

- Match n° 79065045 : JET – Ramonville Coteaux Samedi 14 novembre 2026 à 16h30 Stade Amouroux – Terrain n° 2 synthétique

2. DERNIÈRE JOURNÉE DE CHAMPIONNAT – SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 À 15H00

Les trois rencontres de la 5e journée sont reportées du 14 au 21 novembre 2026 et se disputeront impérativement à la même heure :

- Match n° 79065049: Comminges Saint-Gaudens – Juillan OM
- Match n° 79065048: Eaunes Labarthe FC – JET
- Match n° 79065047 : Ramonville Coteaux – Groupement Féminin Basse Ariège

3. COUPE D'OCCITANIE U18 FÉMININES – REPORT AU SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2026

En conséquence, les rencontres de Coupe d'Occitanie initialement programmées le 21 novembre et concernant les équipes de cette poule sont reportées au samedi 19 décembre 2026 :

- Match n° 81202602 : Comminges Saint-Gaudens (Ent. Les Isardes) – BOVG
- Match n° 81202607: Eaunes Labarthe FC – US Colomiers
- Match n° 81202611 : Lalbenque-Fon Cahors – Ramonville Coteaux
- Match n° 81202609 : Groupement Féminin Basse Ariège – JET
- Match n° 81202603 : Montbartier – Juillan OM

Les horaires de ces rencontres seront précisés ultérieurement.
La Commission est consciente des contraintes d'organisation que ces modifications peuvent occasionner pour les clubs, les joueuses et leurs familles.
Toutefois, au regard des enjeux de qualification pour la seconde phase, le respect du principe de simultanéité des rencontres de la dernière journée s'impose afin de préserver l'équité sportive.

****

DIVERS

R1 PLE A
Match LE GRAU DU ROI / FRONTIGNAN du 07.11.26
Suite arrêté municipal de la municipalité du GRAU DU ROI
Suite à l'accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 11.11.2026
Suite à l'accord des 2 clubs pour inverser la rencontre
La CRGC émet un avis favorable :

- Match ALLER : FRONTIGNAN / LE GRAU DU ROI est fixé le 11.11 à 18h au complexe sportif Lucien Jean 1 à Frontignan
- Match RETOUR : LE GRAU DU ROI / FRONTIGNAN est fixée le 20.03 à 18h au stade M. Mézy à Le Grau du Roi

R2 PLE A
Pris bonne note CASTELNAU CRES / PETIT BARD du 08.11 à 15h est fixé au stade Roland Gamet à Le Cres

Match du 08.11 à 15h FABREGUES / PAULHAN terrain Joseph Jeanton
Suite arrêté municipal interdisant le terrain Joseph Jeanton

- FABREGUES / PAULHAN est fixé le 08.11 à 15h au terrain synthétique Robert Carles à Fabregues

Pris bonne note : AGDE 2 / ALES 2 est fixé le 11.11 à 15h au terrain synthétique Rivalta à Agde

Match AGDE RCO / ALES du 11.11 à 15h
Suite arrêté municipal de la mairie d'Agde interdisant le terrain en herbe
Compte tenu que le synthétique de RIVALTA a un problème d'éclairage

- AGDE / ALES est fixé le 11.11 à 14h30 au terrain synthétique Rivalta 2

R2 PLE C
Demande du club de ST JUERY
La CRG des Compétitions autorise le club de St Juery à mettre en place des ramasseurs de balles à l'occasion de la rencontre de R2 – Poule C opposant le SJO à Garonne Gascogne, prévue le samedi 7 novembre 2026 à 18h00.
Toutefois, le club devra veiller à ce que toutes les dispositions nécessaires soient prises afin de garantir le bon déroulement de la rencontre.

R3 PLE B
Suite arrêté municipal de CAPESTANG
Pris bonne note du changement de terrain FO SUD HERAULT / ENT ST CLEMENT MONT est fixé au stade municipal de Quarante

R3 PLE C
Suite arrêté municipal
Pris bonne note GIGNAC / LUC PRIMAUBE du 08.11 est fixé au terrain synthétique du stade de l'Avenir à Gignac

U18 R1 M PLE A
Match ROUSSON / NIMES O du 08.11 à 15h terrain honneur L. Blanc
Suite à la réception de l'attestation municipale du 1er Adjoint au Maire de la ville de Rousson autorisant qu'un seul match sur le terrain honneur,
Le district Gard Lozère ayant modifié les rencontres du 08.11 pour laisser place à l'équipe U18 R1

- ROUSSON / NIMES est fixé le 08.11 à 15h au terrain synthétique L. Blanc à Rousson

Pris bonne note CLERMONT / FRONTIGNAN est fixée au 11 novembre à 11h00, sur le terrain n° 2 du complexe de l'Espagnol. Le club recevant dispose de toute latitude pour programmer une rencontre sur l'un des terrains de son club classés T5.

U17 R1 PLE B
Match CANET / FC BAGATELLE du 14.11
Suite à la demande et accord des 2 clubs pour inverser la rencontre
La CRGC émet un avis favorable :

- Match ALLER : FC BAGATELLE / CANET est fixé le 14.11 à 15h30 au stade Vincent SERRER
- Match RETOUR : CANET / FC BAGATELLE est fixé le 20.03 à 15h

U17 R1 PLE C
FIGEAC CAPDENAC QFC
Suite à l'homologation de l'éclairage du terrain Londieu 6 et en raison de l'occupation du terrain,

- Toutes les rencontres à domicile du club de FIGEAC CAPDENAC QFC se joueront le samedi à 16h au lieu de 15h30

U16 R1 PLE A
Sur demande du District Gard Lozère
Match n°55880662 – Académie Univers / Ales OL à programmer sur le stade La Bastide 1

U16 R1 PLE B
Match du 14.11 CANET / BLAGNAC à 18h
Réception de l'accord des 2 clubs le 12.11, pour jouer la rencontre à 15h30
Compte tenu que certains officiels de la rencontre ne sont pas disponibles à l'horaire demandée

Compte tenu que l'accord des 2 clubs a été transmise hors délais - article 59.1 : Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

- La rencontre reste programmée comme initialement prévu

U16 R1 PLE C

Pris bonne note RODEZ / MONTAUBAN est fixé le 14.11 à 13h

U15 R1 PLE C

Match FIGEAC CAPDENAC / BALMA du 21.11
Suite à la demande et accord des 2 clubs pour inverser la rencontre
La CRGC émet un avis favorable :

- Match ALLER : 21/11/2026 16H : BALMA / FIGEAC CAPDENAC – Synthétique de Balma
- Match RETOUR : 03/04/2027 15H30 : FIGEAC CAPDENAC / BALMA – Figeac

U15 R1 PLE D

Pris bonne note UJS / TLSE LARDENNE est fixé le 14.11 à 13h au lieu de 14h La Ramée 6

U14 R1 M PLE A

Suite arrêté municipal de la ville d'ALES

- ALES / CASTRIES est fixé le 07.11 à 14h30 à la plaine de Jeux du Plos terrain synthétique à St Jean du Pin

COUPE OCCITANIE FEMININE SENIORS

Pris bonne note L'UNION ST JEAN / BLAGNAC est fixé au stade Roger Pujol le 11.11 à 15h

Suite arrêté municipal de la ville d'Ales en date du 11.11, la CRG des Compétitions au regarde de la situation de chaque club dans les différentes compétitions, programme la rencontre non jouée du 11.11 :

- ALES / TRAPEL le 22.11 le 22.11 à 15H

La rencontre suivante sera reportée au week-end des 19 et 20 décembre 2026 dès connaissance du résultat du match du 22.11

- 81202242 ou 81202241 Alès OL ou Trapel FC – Montpellier Arceaux

COUPE U18 FEM NIKE

Sur demande du District Gard Lozère
Match n°81202251 – Nimes FF / Vil.Maguelonne à programmer sur le stade Jean Bouin

U18 FEM TER et U15 FEM TER

À la suite des résultats connus de l'avant-dernière journée de championnat, et après examen des demandes formulées par les clubs, accompagnées de leur accord respectif par courriel ou enregistrées sur FOOTCLUBS, la CRGC constate, après vérification, que le classement des clubs concernés ne présente aucun enjeu litigieux pour la dernière journée de la phase 1.

En conséquence, la CRGC émet un avis favorable aux demandes des clubs et décide de programmer les rencontres concernées aux dates et horaires souhaités par ces derniers, conformément à leurs demandes respectives :

- U18 FEM TER N2 A: n° 79065086 MARTGUERITTES / VERGEZE le 14.11 à 16H00
- U18 FEM TER N2 J : n° 79068655 LALBENQUE / COMTAL le 14.11 à 16H00
- U18 FEM TER N2 B : n° 79065101 VENDARGUES / JACOU CLAPIERS le 14.11 à 18H
- U18 FEM TER N2 B : 79065049 ENT LES ISARDES / TARBES JUILLAN le 14.11 à 13H00
- U18 FEM TER N2 C : n° 79065250 VIL MAGUELONE / JACOU CLAPIERS le 14.11 à 16H00
- U18 FEM TER N2 D : n° 79065331 CANO TOUL / FC SAUVIAN le 14.11 à 18H30
- U18 FEM TER N2 I : n° 78068174 AUCAMVILLE / BRESSOLS le 14.11 à 11H
- U18 FEM TER N2 J : n° 79068656 BRESSOLS / US GAILLAC le 15.11 à 11H00
- U15 FEM TER D : n° 79070516 BOVG / CARBONNE le 14.11 à 18h
- U15 FEM TER B : n° 79071039 M. ARCEAUX / JCFA le 14.11 à 16H00
- U15 FEM TER F : n° 79070714 TOURNEFEUILLE / JET le 14.11 à 15H30
- U15 FEM TER G : n° 79070713 RAMONVILLE CO / TLS LARDENNE le 14.11 à 14h
- U15 FEM TER G : n° 79070935 LA CREMADE / RAMONVILLE le 14.11 à 15h
- U15 FEM TER H : n° 79070949 MONTBARTIER / SAVE GARONNE le 15.11 à 15h

Après examen des demandes formulées par les clubs, malgré l'accord respectif par courriel ou enregistrées sur FOOTCLUBS, la CRGC constate, après vérification que le classement des clubs concernés ci-dessous présente un enjeu litigieux pour la dernière journée de la phase 1.
En conséquence, la CRGC émet un avis DEFAVORABLE aux demandes des clubs et décide de maintenir les rencontres ci-dessous aux dates et horaires initialement prévus au calendrier :

- U18 FEM TER N2 A : n° 79065088 LUNEL / BEAUCAIRE
- U18 FEM TER N2 F : n° 79066728 ESCALQUENS LABEGE / REVEL
- U18 FEM TER N2 G : n° 79066993 BLAGNAC / GIROU

U18 FEM TER PLE N2 A

Suite arrêté municipal de MONOBLET
Suite autorisation de prêt du terrain synthétique de Ribaute-Les-Tavernes

- MONOBLET / MARGUERITTES est fixé le 07.11 à 15h au terrain synthétique du complexe sportif de Ribaute les Tarvernes

Match du 11.11 BEAUCAIRE / QUISSAC GC
Suite arrêté municipal de la mairie de BEAUCAIRE et de JONQUIERE ST VINCENT
Compte tenu que cette rencontre compte pour l'avant dernière journée de la phase 1
La rencontre est inversée

- QUISSAC GC / BEAUCAIRE le 11.11 à 11h au stade de la Glacière à Quissac

Match LUNEL / ST BEAUCAIROIS du 14.11.26
Réception de l'autorisation de la mairie de St Just pour le prêt du terrain synthétique au club de LUNEL.

- LUNEL / ST BEAUCAIROIS est fixé au 14.11 à 15h au stade L. Nicolain synthétique à Saint Juste

Match LUNEL / ST BEAUCAIROIS du 14.11.26
Réception de l'autorisation de la mairie de St Just pour le prêt du terrain synthétique au club de LUNEL.

- LUNEL / ST BEAUCAIROIS est fixé au 14.11 à 15h au stade L. Nicolain synthétique à Saint Juste

Match du 14.11 QUISSAC / MONOBLET
Suite arrêté municipal de QUISSAC
Suite accord des 2 clubs
La CRGC après avoir pris connaissance du classement émet un avis favorable au report :

- QUISSAC / MONOBLET est reporté au 21.11 à 15h

U18 FEM TER PLE N2 B
Match VENDARGUES / JACOU CLAPIER du 14.11.26 à 18h
Accord des 2 clubs pour jouer à 18h au lieu de 15h
Mail reçu le 09.11.26 du club de VENDARGUES informant l'accord de la commission pour le changement d'horaire a été transmise tardivement (soit 6 jours avant le match), le club refuse la notification du changement d'horaire et maintien la rencontre comme initialement prévu le 14.11 à 15h

- VENDARGUES / JACOU CLAPIER est fixé comme initialement prévu le 14.11 à 15h

La commission rappelle au club de VENDARGUES, qu'elle attendait les résultats des matchs du 7.11.26 (avant dernière journées) pour étudier la demande des 2 clubs.

U18 FEM TER PLE N2 C
Suite arrêté municipal de Clermont l'Herault interdisant les terrains en herbe
Compte tenu que cette rencontre compte pour l'avant dernière journée de la phase 1

- CLERMONTAISE / CANET et non FABREGUES qui est reporté au 11.11.2026

Match CANET / GR F BASSIN DE THAU du 14.11
Suite accord des 2 clubs la rencontre est inversée

- GR F BASSIN DE THAU / CANET est fixé le 14.11 à 15h stade Tomaszower à Sète

U18 FEM TER PLE N2 E
Suite arrêté municipal de Clermont l'Herault interdisant les terrains en herbe
Compte tenu que cette rencontre compte pour l'avant dernière journée de la phase 1

- CLERMONTAISE / FABREGUES du 07.11 est reportée au 11.11 à 15h au stade Jean Pinet à Clermont

Match FC EANUES LABARTHE 2 / COEUR GASCOGNE est fixé le 14.11 à 15h au stade Just Fontaine à Labarthe sur Leze

U18 FEM TER PLE N2 F
Match PLAISANCE / PIBRAC du 07.11 à 18h
Compte tenu que le terrain synthétique est toujours en travaux

Compte tenu que cette rencontre compte pour l'avant dernière journée du championnat de la phase 1
Compte tenu que le club de PLAISANCE de propose de jouer cette rencontre au stade municipal honneur à 16h (terrain de repli)

- PLAISANCE / PIBRAC est fixée le 07.11 à 16h au terrain honneur du stade municipal de PLAISANCE

Pris bonne note ESCALQUENS / REVEL est fixé le 14.11 à 15h complexe sportif INP à Labège

U18 FEM TER PLE N2 G
Match TLSE FOOTBALL SUD / CUGNAUX du 14.11.26
Mail du club TLSE FOOTBALL SUD informant le forfait l'équipe U18 FEM pour la rencontre du 14.11.26

- TLSE FOOTBALL SUD n° 582587 est enregistré forfait pour la rencontre du 14.11.26 en U18 FEM TER PLE N2 G

U18 FEM TER PLE N2 H
Pris bonne note PLAISANCE DU TOUCH / MONTBARTIER 2 est fixé le 14.11 à 14h au stade municipal 1 à Plaisance du Touch

COUPE OCCITANIE U15 FEM
Mail du club du Girou informant un changement de terrain

- GIROU / ALBI MARSSAC du 11.11 à 14h au terrain municipal de MONTBERON

U15 FEM ELITE
Match du 22.11 MONTAUBAN FC / PLAISANCE DU TOUCH
Etant donné que la priorité est donnée à la Coupe Occitanie Fem U15

- MONTAUBAN FC / PLAISANCE DU TOUCH est reportée au 20.12 à 11h

U15 FEM TER PLE B
Match M. ARCEAUX / JACOU CLAPIER du 14.11.26
Mail du club M. ARCEAUX informant le forfait l'équipe U15 FEM pour la rencontre du 14.11.26

- M. ARCEAUX n° 528675 est enregistré forfait pour la rencontre du 14.11.26 en U15 FEM TER PLE B

Pris bonne note GR F BASSIN DE THAU / B. JEUNESSE OL est fixé le 14.11 à 15h au stade Joseph Ujlaki

U15 FEM TER PLE G
RANGUEIL FC – FORFAIT GÉNÉRAL EN U15 FÉMININES TERRITOIRE, POULE G

La Commission constate que l'équipe Rangueil FC 1 (537945) totalise trois forfaits dans cette poule : le 19 septembre 2026 contre La Crémade FC (n°79070923) ; le 26 septembre 2026 à Toulouse Métropole FC (n°79070926, forfait et amende déjà prononcés par la CRRM, PV n°13, dossier CRRM-C-031) ; et le 10 octobre 2026 contre Ramonville Coteaux 2 (n°79070928).

En application de l'article 104 des Règlements Généraux de la LFO, la Commission déclare l'équipe Rangueil FC 1 FORFAIT GÉNÉRAL dans le championnat U15 Féminines Territoire, poule G. La Commission constate que le troisième forfait intervient à l'issue de la 3e journée de la première phase, alors que les 4e et 5e journées n'ont pas encore débuté.

En conséquence, l'ensemble des résultats de Rangueil FC dans cette poule est annulé, avec retrait des points et des buts correspondants au classement des autres équipes. Rangueil FC est classé dernier de sa poule. Les rencontres restant à disputer contre cette équipe ne seront pas jouées.

Conséquences financières : le forfait du 26/09/2026 a déjà été sanctionné par la CRRM dans son PV n°13 ; aucune seconde amende n'est appliquée pour cette rencontre. Le forfait du 10/10/2026 constitue le troisième : amende de 100,00 € (sans majoration pour forfait tardif). Le forfait général n'entraîne pas ici une nouvelle amende cumulée.

R1 FUTSAL M

BAGATELLE FC

Demande du club FC BAGATELLE de programmer toutes les rencontres de l'équipe Futsal Seniors au gymnase Bagatelle le dimanche à 16h au lieu 15h

- A compter du 16.11.26, toutes les rencontres à domicile de l'équipe sont fixées le dimanche à 16h – gymnase Bagatelle.

Sauf :

- Du 06.02 BAGATELLE / TLSE FUTSAL reste programmée comme initialement prévu (vu avec le service des sports de Toulouse)

Concernant la rencontre du 15.11 BAGATELLE / COLOMIERS :

- Compte tenu que le délai est dépassé, pour programmer la rencontre à 16h l'accord de COLOMIERS est obligatoire.

Match BAGATELLE / US COLOMIERS du 15.11 à 15H

Accord des 2 clubs pour jouer à 16h

- BAGATELLE / COLOMIERS est fixé le 15.11 à 16h

R1 U18 FUTSAL

Match BOULOC FUTSAL / RODEZ du 15.11.26

Mail du club de RODEZ informant le forfait de l'équipe U8 FUTSAL

- RODEZ AF n° 505909 est enregistré forfait pour la rencontre du 15.11.26

Match du 14.11 à 13h TOULOUSE FUTSAL / TLSE ELITE FUTSAL gymnase Bagatelle

Demande du club TLSE FUTSAL de reporter la rencontre au mercredi à 20h30

Refus de TLSE ELITE FUTSAL

- Le match est maintenu comme initialement prévu

Semaine 47

****

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.
Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.
La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un AVIS FAVORABLE à la demande des clubs recevants :

REGIONAL 3 PLE B

- Programme la rencontre Journée 8 – PALAVAS / SUD HERAULT le 05.12 à 19h stade Louis Baumes 2

Saisie le 08.11.26

U14 R1 PLE B

- Programme la rencontre Journée 8 – MEZE / AGDE le 19.12 à 16h45

Saisie le 10.11.26

- Programme la rencontre Journée 17 – BEZIERS / NARBONNE le 27.02 à 16h

Saisie le 08.11.26

****

NOTIFICATION REPORTS

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions vous informe des reprogrammations suivantes :
1. RENCONTRE À REJOUER
À la suite de la décision de la Commission Régionale d'Appel du 9 novembre 2026, confirmant la décision de faire rejouer la rencontre concernée, la Commission fixe celle-ci à la date suivante :

Régional 2 Masculin – Poule B

- Match n° 55869104 : US Seysses Frouzins – FC Claira Saint-Laurent
- Samedi 19 décembre 2026

2. RENCONTRES REPORTÉES

Régional 2 Féminin – Poule A

- Match n° 55882543 : Ramonville Coteaux – US Plaisance
- Samedi 19 décembre 2026

U16 Régional 1 Masculin – Poule A

- Match n° 55880653 : Clermontaise – Académie Univers
- Samedi 19 décembre 2026

U17 Régional 1 Masculin – Poule A

- Match n° 55880235 : Clermontaise – Castelnau Crès FC
- Samedi 19 décembre 2026

U14 Régional 1 – Poule B

- Match n° 55882020 : Clermontaise – Elne FC
- Dimanche 20 décembre 2026

Les clubs concernés sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne organisation de ces rencontres.

Coupe Gambardella – 1er tour fédéral – Reports et reprogrammations U18 Régional 1 ple A et C

À la suite des rencontres du dernier tour régional de la Coupe Gambardella Crédit Agricole, la Commission Régionale de Gestion des Compétitions tient tout d'abord à adresser ses sincères félicitations aux quatre clubs qualifiés pour le premier tour fédéral : Lattes AS, Muret AS, Rodez Aveyron Football et UJS Toulouse.
La Commission leur souhaite pleine réussite pour cette nouvelle étape de la compétition nationale, programmée les 12 et 13 décembre 2026.
Afin de permettre à ces équipes de disputer ce tour fédéral dans les meilleures conditions, la Commission décide, en application de l'article 55 des Règlements Généraux de la LFO, de reporter et reprogrammer les rencontres de championnat suivantes :
U18 Régional 1 – Poule A
Lattes AS – Lavérune FC

- Initialement prévue le samedi 12 décembre 2026 à 17h00.
- Reprogrammée au samedi 19 décembre 2026 à 17h00.

U18 Régional 1 – Poule C
Muret AS – Lourdes FC

- Initialement prévue le samedi 12 décembre 2026 à 14h00.
- Reprogrammée au samedi 19 décembre 2026 à 14h00.

Rodez Aveyron Football – UJS Toulouse

- Initialement prévue le samedi 12 décembre 2026 à 16h00.
- Reprogrammée au samedi 19 décembre 2026 à 16h00.

Ces nouvelles programmations permettent de préserver la participation des clubs qualifiés à la Coupe Gambardella, tout en évitant d'accumuler des rencontres en retard au-delà de la trêve hivernale.

À l'occasion de la qualification de plusieurs clubs occitans pour le 8e tour de la Coupe de France, prévu les 28 et 29 novembre 2026, la Commission Régionale de Gestion des Compétitions tient tout d'abord à adresser ses sincères félicitations au FC Deux Rives 82, à l'Avenir Foot Lozère Mende et à l'AS Puissalicon-Magalas pour leur remarquable parcours dans cette compétition.
Afin de permettre aux clubs concernés de disputer cette échéance nationale, la Commission décide de reporter les rencontres de championnat suivantes :

Régional 1 – Poule B

- Match n° 55879674 : Deux Rives 82 – Auch Football
- Initialement prévu le samedi 28 novembre 2026 à 18h00
- **Reprogrammé le samedi 19 décembre 2026 à 18h00**

Régional 2 – Poule C

- Match n° 55869613 : Mende Av.F Loz. – Rodez Aveyron III

- Initialement prévu le samedi 28 novembre 2026 à 18h00
- **Reprogrammé le samedi 19 décembre 2026 à 18h00**

IMPORTANT : Ces reprogrammations sont établies sous réserve des résultats du 8e tour de la Coupe de France. En cas de qualification pour les 32es de finale, prévus les 19 et 20 décembre 2026, la rencontre de championnat concernée fera l'objet d'une nouvelle programmation par la Commission.

La Commission souhaite une excellente continuation aux clubs engagés en Coupe de France et remercie l'ensemble des clubs concernés pour leur compréhension.

****

DIVERS

R1 PLE A

Match du 28.11 à 18h REVEL / AIGUES MORTES
Demande du club de REVEL de jouer la rencontre à 20h15
Refus du club de AIGUES MORTES

- La rencontre est maintenue comme initialement prévue

R1 PLE B

C'est noté, la rencontre du 21.11 à 18h00 – ALBI MARSSAC / UNION ST JEAN est fixée sur le terrain MARSSAC stade DESIRE GACH Synthétique

R2 PLE B

Suite au courriel de la Ville de Gragnague nous informant de l'indisponibilité du terrain pour certaines rencontres du club de EFC de la Vallée en Seniors R2 Poule B, et à votre demande d'inversion saisie sur Footclubs concernant les rencontres suivantes :

- Journée 8 : EFC de la Vallée / Toulouse Métropole, prévue le 28 novembre
- Journée 10 : EFC de la Vallée / Baziège, prévue le 12 décembre

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions, conformément aux Règlements Généraux de la Ligue, ne peut donner une suite favorable à cette demande. En effet, ces inversions entraîneraient une série de cinq rencontres consécutives à domicile, à savoir les journées J19, J20 (inversion de la J8), J21, J22 (inversion de la J10) et J23.

Par conséquent, et en l'absence d'un éclairage homologué sur votre terrain de repli, la CRGC a décidé de maintenir l'ordre des rencontres et de les programmer sur le terrain de Verfeil - Stade Aldo Piacentini (T5) aux dates suivantes :

- EFC de la Vallée / Toulouse Métropole : dimanche 29 novembre à 15h00
- EFC de la Vallée / Baziège : dimanche 13 décembre à 15h00

Suite au mail du club de EFC DE LA VALLEE reçu ce jour, pour modifier le terrain des rencontres (Journées 8 et 10) SENIORS R2 Poule B,
La CR gestion des Compétitions émet un avis favorable,

- EFC de la Vallée / Toulouse Métropole : dimanche 29 novembre à 15h00 sur le terrain MUNICIPAL 1 de CASTELMAUROU
- EFC de la Vallée / Baziège : dimanche 13 décembre à 15h00 sur le terrain MUNICIPAL 1 de CASTELMAUROU

R2 PLE C

Pris bonne note L'UNION / ST JUERY est fixé le 21.11 à 19h au stade St Caprais synthétique

La rencontre du 29.11 à 15h00 – CASTELNAU LE CRES / ST ANDRE DE SANGONIS est programmée sur le terrain ROLANG GAMET Synthétique au CRES.

R2 POULE D

La rencontre SENIORS R2 POULE C du 21.11 à 18h00 – TARBES PY / ISLE EN DODON est fixée sur le terrain de TARBES Stade MAURICE TRELUT 2.

R3 PLE A

Match UCHAUD / ST PRIVAT du 21.11 à 18h
Suite arrêté municipal de la ville de UCHAUD
Suite avis favorable de la ville de CALVISSON pour le prêt des installations sportives classées T5 E6

- UCHAUD / ST PRIVAT est fixée le 21.11 à 18h au stade Hubert Rouger à Calvisson

Match du 22.11 STADE BEAUCAIROIS / ANDUZE
Demande du club de BEAUCAIRE de jouer le samedi 21.11 à 10h30
Considérant que la demande intervient hors délais règlementaire,
Considérant que la demande a été transmise à la CR Arbitrage et CR Délégué pour avis
Considérant que cette modification perturbe les désignations des officiels,
La CRG des Compétitions décide de :

- Maintien la rencontre comme initialement prévu

R3 PLE B

Match du 22.11 MEZE / SUD HERAULT
Suite à la réception de l'accord de la mairie de Gigean pour le prêt du terrain ALDO SERGE Synthétique

- MEZE / SUD HERAULT est fixée le 22.11 à 15h au terrain synthétique à Gigean

R3 PLE E

VAL ROC FOOT
Demande du club de programmer toutes les rencontres le samedi à 20h en raison de l'homologation de l'éclairage du stade municipal en E6
Le service des terrains confirme que l'éclairage est homologué E6

- Toutes les rencontres à domicile de l'équipe de VAL ROC sont programmées le samedi à 20h

Sauf :

- VAL ROC FOOT / LAVAUR reste programmée au 22.11 à 15h (refus du club de LAVAUR article 59)
- VAL ROC FOOT / FC MAS du 30.05.26 reste programmée au 30.05 à 15h (fin du championnat article 59.3)

R3 PLE H

Match du 21.11 BALMA / CONFLUENCES
Demande du club de jouer le dimanche
Refus du club de CONFLUENCES
Demande de dérogation du club de BALMA de jouer le 21.11 à 21h au terrain municipal 4 avec un éclairage E7
La CRGC des Compétitions :

- Ne donne pas de dérogation pour l'éclairage E7
- Programme BALMA / CONFLUENCES le 21.11 à 20h30 au STADE NICOLAS CAMPAILLA N°1

Coupe Occitanie U19 Amos

Match du 05.12 BAILLARGUES ST BRES / ST PRIVAT stade Domergue Compte tenu que le stade Domergue n'a pas d'éclairage La CRGC conformément à l'Article 69.4 - Terrains,

- fixe la rencontre BAILLARGUES ST BRES / ST PRIVAT au terrain Tigana le 05.12 à 17h (jour, horaire et terrain de l'équipe en championnat U18 D2)

Suite à l'indisponibilité du terrain de PEROLS le week-end du 6.12,
Suite à l'accord des deux clubs pour inverser, modifier le jour et l'heure de la rencontre COUPE OCCITANIE U19 AMOS
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

PAYS UZES / PEROLS se joue le samedi 05.12 à 19h00 terrain UZES Stade LOUIS PAUTEX.

Suite à l'indisponibilité du terrain de PEROLS le week-end du 6.12,
Suite à l'accord des deux clubs pour inverser, modifier le jour et l'heure de la rencontre COUPE OCCITANIE U19 AMOS
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE
- PAYS UZES / PEROLS se joue le samedi 05.12 à 19h00 terrain UZES Stade LOUIS PAUTEX.

U18 R1 PLE A

La rencontre du 21.11 à 15h00 – ROUSSON / FRONTIGNAN est fixée sur le terrain LAURENT BLANC 2 Synthétique à ROUSSON.

U18 R1 PLE B

Pris bonne note GRPT OCSM FCSA / CASTANET du 22.11 à 11h est fixé au complexe sportif R. Cantier à Moussan

La rencontre du 28.11 à 17h15 – CASTANET US / UNION ST JEAN est modifiée à 14h00 sur le terrain LAUTARD N°3 Synthétique à CASTANET.
La rencontre du 22.11 à 13h00 – CANET EN ROUSSILLON / US COLOMIERS est modifié à 12H30 Terrain CANET EN ROUSSILLON ANNEXE 2 Synthétique.

U17 R1 PLE C

Match US ALBI / FIGEAC CAPDENAC du 05.12.26
Compte tenu que le match de Coupe Occitanie U17 Amos est prioritaire sur le championnat
La rencontre en U17 R1 PLE C :

- US ALBI / FIGEAC CAPDENAC est reportée au 19.12.2026

Match US DES 3 COTEAUX / ALBI MARSSAC du 21.11 à 14h45 terrain Pierre Lassus à Saint Loup Cammas
Suite arrêté municipal de la mairie de SAINT LOUP CAMMAS,
Compte tenu que le club dispose du stade municipal de Lapeyrouse Fossat, et que celui-ci est disponible au jour et heure de la rencontre

- US DES 3 COTEAUX / ALBI MARSSAC est fixé le 21.11 à 14h45 à Lapeyrouse Fossat

U16 R1 POULE C

La rencontre U16 R1 POULE C du 21.11 à 15h30 – TARBES PY / RODEZ AV est modifié à 16H00 sur le terrain MAURICE TRELUT 3 à TARBES.

U15 R1 POULE A
Du 22.11 à 13h00 – ST BEAUCAIRE / LUNEL est fixée sur le terrain de BEAUCAIRE Complexe Sportif F LAMOUROUX 3 SYNTHETIQUE.

Suite au mail du District GARD LOZERE pour modifier le terrain de la rencontre U15 R1 POULE A du 28.11 à 14h00
La CR Gestion des Compétitions émet un avis favorable

- ACADEMIE UNIVERS / MARGUERITTES ES est fixée sur le terrain BASTIDE 2 à NIMES.

U15 R1 POULE B
Pris bonne note– MONT J ESP / BLAGNAC est fixée le 21.11 à 16h30 sur le terrain de MONTAUBAN Stade du SAULOU Synthétique (classé T4 / E6).

U15 R1 POULE C
La rencontre U15 R1 1 du 28.11 à 14h00 – EFC DE LA VALLEE – JET reste fixée sur le terrain de MUNICIPAL 1 à CASTELMAUROU.

La rencontre U15 R1 POULE C du 28.11 à 16h00 – MONTAUBAN / MONT J ESP est modifiée à 16H30 terrain VERBEKE 2 à MONTAUBAN.

U16 R1 POULE C
Pris bonne note – US COLOMIERS / LOURDES est fixé le 21.11 à 16h00 Terrain de COLOMIERS Complexe sportif CAPITANY 2 Synthétique.

COUPE OCCITANIE FEM
Pris bonne note TLSE FOOTBALL SUD / BLAGNAC est fixé le 22.11 à 13h au stade Cazal Lapujade synthétique

Suite au mail du club de TRAPEL reçu ce jour pour nous informer du forfait de son équipe seniors FEMININES en Coupe Occitanie SENIORS FEM du 22.11 à 15h00
La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre

- ALES OL / TRAPEL FC sur le terrain de CLAVIERES à ALES

En conséquence le club de l'OL ALES est qualifié pour le prochain tour.

Suite à la qualification du club de OL ALES en Coupe Occitanie SENIORS FEMININES pour le 3°TOUR
Suite à la qualification du club de MONTPELLIER ARCEAUX en Coupe de France FEMININES
La CR Gestion des Compétitions section Féminines programme la rencontre Coupe Occitanie SENIORS FEM 3°TOUR

- ALES OL / MONTPELLIER ARCEAUX Le 20.12 à 15h00

SENIORS R2 FEM
Pris bonne note - GSTM 34 / FC CANAL NORD est fixée le 22.11 à 15h00 sur le terrain SERVIAN Stade ANTOINE MONTOLIN Synthétique.

COUPE OCCITANIE FEM U18 AMOS
La rencontres AGDE RCO / VILL MONTBAZEN RIG est maintenue le 22.11 à 14h00 terrain RIVALTA à AGDE.
Suite au mail reçu ce jour du club de TRAPEL nous informant du forfait de son équipe en Coupe Occitanie U18 FEM AMOS le 19.12 à 15h00

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre

- TRAPEL / ELITE FOOT 48

En conséquence le club ELITE FOOT 48 est qualifié pour le prochain tour de Coupe.

COUPE OCCITANIE FEM U15

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre Coupe Occitanie FEM U15,
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- US PLAISANCE DU TOUCH / ALBI MARSSAC est fixée le 21.11 à 16h00 terrain PLAISANCE DU TOUCH Stade MUNICIPAL HONNEUR.